

L'entraînement consiste durant l'année en des cours d'instruction à la plus proche division navale et sur le terrain de l'institution, suivis durant les mois de vacances de cours d'instruction par des spécialistes sur les navires et aux établissements côtiers de la Marine.

Le programme prévoit une inscription annuelle de quelque 500 étudiants et un effectif maximum de 1,800. Il y a environ 900 étudiants à l'entraînement cette année.

**Cadets royaux de la marine canadienne.**—Les C.R.M.C. comprennent 91 corps autorisés, sous les auspices de la Ligue navale du Canada, et entraînés et dirigés par la Marine. L'effectif autorisé est de 10,000 cadets de 14 à 18 ans.

## Section 2.—L'Armée canadienne

**Commandement.**—Le système actuel du commandement de l'Armée canadienne au Canada comprend cinq régions militaires avec subdivisions territoriales. Ce sont les suivantes:

*Région de l'Ouest*,—avec quartier général à Edmonton (Alb.).

Subdivision de la Colombie-Britannique,—avec quartier général à Vancouver (C.-B.).

*Région des Prairies*,—avec quartier général à Winnipeg (Man.).

Subdivision de la Saskatchewan,—avec quartier général à Regina.

*Région centrale*,—avec quartier général à Oakville (Ont.).

Subdivision de l'ouest d'Ontario,—avec quartier général à London.

Subdivision de l'est d'Ontario,—avec quartier général à Kingston.

*Région du Québec*,—avec quartier général à Montréal.

Subdivision de l'est du Québec,—avec quartier général à Québec.

*Région de l'Est*,—avec quartier général à Halifax (N.-E.).

Subdivision du Nouveau-Brunswick,—avec quartier général à Fredericton.

Les cinq régions ont la responsabilité militaire entière, sous le quartier général de l'Armée, de toutes les questions concernant leur région ainsi que le commandement et l'administration des troupes de la région.

**Organisation.**—Il n'y a qu'une seule armée canadienne qui comprend toutes les forces de terre du Canada. Le service est volontaire.

L'organisation de l'Armée comprend les six parties constituantes suivantes:—

*La Force active.*—La Force active est organisée d'après un effectif de 25,000 militaires de tous grades, outre le personnel affecté au réseau radiophonique des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon et au réseau routier du Nord-Ouest. La Force active est en disponibilité pour service général et comprend une armée en campagne, des unités de défense côtière et antiaérienne, un quartier général, et un état-major de région et de subdivision; un personnel d'instruction, de liaison, d'administration, de recherche et d'exploration, des unités et des établissements, des officiers et des soldats employés en permanence mais qui ne font partie d'aucun effectif régimentaire.

Les conditions d'enrôlement dans la force active stipulent que les soldats qui ont été en service actif dans l'Armée durant la guerre de 1939-1945 doivent remplir les conditions d'aptitude physique, avoir terminé le VIII<sup>e</sup> cours ou l'équivalent et être âgés de 18 à 40 ans. On préfère les jeunes gens. Les hommes qui n'ont pas été en service actif durant la guerre peuvent s'enrôler s'ils remplissent les conditions